

Attestation n° 054G

émise le : 2 octobre 2024

valable jusqu'au : 2 octobre 2026

selon le dossier technique n° PPF.082-4.ac2

L'entreprise soussignée,

**ATELIER DU BOIS, ZI du Garban, 13 rue François Thermes,
81990 PUYGOUZON**

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur www.de-baie.fr les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME 
 - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
 - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
 - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
 - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : GARBAN et LACASE

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		GARBAN 68 mm	LACASE 78 mm
Essences de bois		Chêne européen, Châtaignier : purgés d'aubier, non traités, en lamellé collé et/ou abouté Pin sylvestre : aubier inclus, traité, en lamellé collé et/ou abouté	
Système de finition	Finition complète (Fi)	Opaque – 3/4 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		68 mm	78 mm
Epaisseur dormants		68 mm	78 mm
Liaison ouvrant - dormant		A recouvrement jeu de 4 mm (profilé d'étanchéité) et 12 mm (quincaillerie) 2 profilés d'étanchéité sur ouvrant	
Epaisseur max des vitrages		31 mm	31 mm
Particularités		Jet d'eau en bois sur ouvrant	

Fenêtres en bois Grille dimensionnelle (*)		
Ouvrants à la française	OF1	1650 x 700 mm
	OF2	1650 x 1210 mm
Oscillo-battants	FOB1	1650 x 700 mm
	FOB2	1650 x 1210 mm
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm		

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne européen, Pin sylvestre et Châtaignier : produits certifiés conformes par un organisme tiers et pour une classe de service 3 (CTB LCA ou équivalent)	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs Essai de vérification de la fixation du vitrage rapport FCBA n°403/12/273	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Chêne (<i>quercus petraea</i> ou <i>quercus robur</i>), et Châtaignier (purgés d'aubier) : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier.	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
	Pin sylvestre (aubier inclus) : Durabilité conférée par traitement de surface avec un produit CTB P+ pour classe d'emploi 3.1 Rapport d'essai FCBA N°402/23/1074E/6à10-abc	OUI (*) * Limité aux conditions climatiques et d'exposition compatibles avec la classe d'emploi 3.1 (par exemple région climat humide exclue).
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA.(cf URL goo.gl/4ZvKtt) ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

Performances selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	A*4 E*6B V*C4 - rapport d'essais FCBA n°403/23/0376/A-1-v1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essais FCBA n°403/23/0376/A-1-v1
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapport d'essais FCBA n°403/23/0376/A-1-v1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350 N – rapport d'essais FCBA n°403/23/0376/A-1-v1
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant – rapport d'essais FCBA n°403/23/0376/A-1-v1
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Non évaluée

Performances Acoustiques – Indice $R_{a, tr}$ et $R_w(C, C_{tr})$ F 2vtx 1.65 x 1.10 (H x L) appui bois, entièrement vitré	
GARBAN	LACASE
$R_{a, tr} = 30 \text{ dB} - R_w(C, C_{tr}) = 37 (-3; -7)$ Vitrage 4 / 20 Ar / 4 Rapport d'essais FCBA N°403/23/0376/B-1-V1	$R_{a, tr} = 35 \text{ dB} - R_w(C, C_{tr}) = 41 (-2; -6)$ Vitrage 44.2 Silence / 16 Ar / 4 Rapport d'essais FCBA N°403/23/0376/B-2-V1

Performances thermo-optiques U_w / S^c_w / Tl_w						
(ci-dessous sont présentés des exemples de performances sur la base du rapport thermique FCBA n° FCBA.IBC/2023.119.1)						
Performances du vitrage	Fenêtre 1 Vantail Appui bois 1,48 x 1,25 m (H x L)		Fenêtre 2 Vantaux Appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vantaux Appui bois 2,18 x 1,53 m (H x L)	
	Pin Sylvestre $\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$	Chêne $\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$	Pin Sylvestre $\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$	Chêne $\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$	Pin Sylvestre $\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$	Chêne $\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$, $S_g = 0,39$ $Tl_g = 72\%$ Intercalaire warm edge	$U_w = 1,3 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,27$ $Tl_w = 0,49$	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,27$ $Tl_w = 0,49$	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,25$ $Tl_w = 0,45$	$U_w = 1,5 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,25$ $Tl_w = 0,45$	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,24$ $Tl_w = 0,42$	$U_w = 1,5 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,24$ $Tl_w = 0,42$
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$, $S_g = 0,62$ Tl_g de 82% Intercalaire warm edge	$U_w = 1,3 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,43$ $Tl_w = 0,56$	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,43$ $Tl_w = 0,56$	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,40$ $Tl_w = 0,51$	$U_w = 1,5 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,40$ $Tl_w = 0,51$	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,37$ $Tl_w = 0,48$	$U_w = 1,5 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ $S^c_w = 0,37$ $Tl_w = 0,48$

NOTA : le dossier technique FCBA n° FPF/099-5 présente les 2 épaisseurs de bois possibles : 68 (GARBAN) et 78 mm (LACASE). Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour le 78 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme GARBAN en 68 mm peuvent être étendues à la gamme LACASE en 78 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **2 octobre 2024** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenestresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

